



**COMMUNE
D'ÉPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
19/06/2024

Date d'affichage :
19/06/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 9
VOTANTS : 15

OBJET :

**Charges de fonctionnement
des écoles publiques**

Année 2024/2025

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240627-192024-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Véronique PARENT, conseillers municipaux

*Absents représentés : Christian SCHMUTZ, pouvoir à Carine ANNEQUIN ; Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE ; Emilie VALETTE pouvoir à Angelo NORIS, Elodie HARDY pouvoir à Brahim MOHA, Maëva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY, Christian BOUCLY pouvoir à Philippe PELLÉ
Le quorum est atteint.*

Mme Brigitte FESSY a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l'Union des Maires du Val d'Oise propose le prix moyen départemental, par élève, des participations relatives aux charges de fonctionnement des écoles publiques (primaire et maternelle) pour les communes d'accueil.

Considérant l'indice de consommation au 1/01/2024 (117,16),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer les tarifs proposés pour l'année 2024/2025, soit :

École primaire : 517,93 € (503,34 € en 2023/2024)

Ecole maternelle : 753,53 € (732,30 € en 2023/2024)

**Pour extrait conforme
Le Maire
Brahim Moha**

